

Officiers de sapeurs-pompiers professionnels
AVIS de VACANCE d'EMPLOI

**Un commandant ou capitaine de sapeurs-pompiers
professionnels,**

**Chef de service des formations de manager de risques de sécurité civile et des formations de
chef de centre**

- ENSOSP -

(Date limite d'envoi des candidatures : 18 août 2024

L'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (Ensosp) est un établissement public national à caractère administratif. Elle a pour mission principale la formation initiale et continue des officiers de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, et se voit confier des missions complémentaires qui sont déclinées dans le décret 2004-502 du 7 juin 2004 portant création de l'Ensosp.

Le poste suivant est vacant :

1 commandant ou capitaine de sapeurs-pompiers professionnels, chef de service des formations de manager des risques de sécurité civile et de celles de chef de centre au sein de la division des formations d'encadrement (DENC : 7 officiers), rattachée au pôle de l'encadrement et des spécialités (POLENS) ainsi qu'au département des formations (DEFOR). Ce poste en charge des formations d'officiers de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, est situé sur le site du pôle pédagogique d'Aix-en-Provence.

Vous exercerez vos fonctions sous le régime de la mise à disposition (MAD). A ce titre, ce poste est classé comme équivalent à un emploi de chef de service.

1° : MISSIONS :

Dans ses relations au sein du service :

- Piloter, coordonner son service ;
- Être le relais des décisions du chef de division dans son service ;
- Assurer le rôle de responsable pédagogique de formation sur les emplois dont il a la responsabilité :
 - o S'inscrire dans une logique d'amélioration et proposer toute évolution ;
 - o Concevoir, planifier et mettre en œuvre les séquences pédagogiques défini dans les RIOFE ;
 - o Accompagner les apprenants dès l'installation en formation, dans leur autodiagnostic jusqu'aux évaluations ;
 - o Guider les formateurs et assurer le contrôle de leurs actions pédagogiques ;
 - o Évaluer puis clôturer les formations et les présenter en commission d'attribution ;
 - o Étudier les demandes de dispenses
- Réaliser des face à face pédagogiques en lien avec les matières enseignées dans les divisions ;
- Suivre les évolutions techniques des outils pédagogiques (réalité virtuelle...) afin de rester à la pointe de la modernité.

Dans ses relations avec la direction et dans la division :

- Mettre en œuvre les orientations fixées par le chef de division ;
- Être un acteur majeur des travaux de conception et d'évolution des parcours de formation ;
- Collaborer avec le coordonnateur discipline, les référents matières et participer avec eux au recrutement et à l'accompagnement des intervenants ;
- Échanger régulièrement et partager les bonnes pratiques avec les autres chefs de services et les suppléer en cas de besoin ;
- Assurer le suivi et la mise à jour des documents nécessaires à la certification Qualiopi sur son parcours de formation ;
- Assurer le cas échéant, la responsabilité de référent matière.

Dans vos relations en transversalité :

- Participer à des actions de formation en interne et vers l'international ;
- Participer à des études et recherches relevant des compétences disciplinaires liées à l'emploi ;
- Maintenir une collaboration forte avec le département recherche et en particulier la division innovation et prospective afin de moderniser les outils pédagogiques dans les différents parcours de formation ;
- Contribuer en association avec les services de la division des études, à la cohérence des contenus pédagogiques liés à l'emploi ;
- Participer au travail collectif au sein de l'École nationale et de ses réseaux et à la représentation de la structure dans les relations avec les partenaires internes et externes ;
- Entretenir une relation constante avec les services des groupements formation des SIS.

2° : CAPACITES NECESSAIRES ET PROFIL DEMANDE :

- Avoir une présentation irréprochable et une bonne connaissance du protocole ;
- Attacher une grande importance aux valeurs de loyauté, d'exemplarité, de respect et de probité et faire de la défense de ces valeurs un axe majeur de son management ;
- Attacher une grande importance à la notion de service au public ;
- Disposer de bonnes qualités orales et rédactionnelles ;
- Avoir une aptitude affirmée à l'encadrement ;
- Justifier d'une expérience dans le domaine de la formation (diplôme de formateur accompagnateur ou de concepteur de formation apprécié) ;
- Faire preuve d'initiative, et disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Avoir un sens développé de l'organisation et une grande rigueur ;
- Mettre en avant des qualités humaines et un fort esprit d'équipe.

3° : CONTRAINTES LIEES AU POSTE :

- Participer aux permanences de l'école (environ une par trimestre) ;
- Savoir s'adapter aux spécificités du statut des sapeur-pompiers volontaires et à leurs contraintes ;
- Maîtriser l'environnement numérique de l'enseignement à distance.

Les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ détaillé avec une photo d'identité récente, devront être adressés **au plus tard le 18 août 2024** par messagerie, à l'adresse de la boîte fonctionnelle du bureau des sapeurs-pompiers professionnels (BSPP) :

dsp-gestion-spp@interieur.gouv.fr

Tout renseignement concernant ce poste peut être obtenu en prenant contact avec le lieutenant-colonel Gilles BRUTILLOT, chef de la division DENC au 04 42 39 06 21 (gilles.brutillot@ensosp.fr) ou Mr Marc LOPEZ, chef de la division des ressources humaines au 04 42 39 04 71 (marc.lopez@ensosp.fr).